CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E93341** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE - TARARE 420997389

Siret : 420 997 389 00010

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 8001636 0

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 105558894

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 105558894

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ETS JANDARD

110 IMPASSE DES ARTISANS
MONSOLS
69860 DEUX-GROSNES

Téléphone : 04 74 04 73 84 **Fax :**

Portable : 06 99 09 09 61

Responsabilité légale :
PLATTIER FREDERIC CO-GÉRANT / JANDARD YANNICK CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.jandard-metallerie.com/

E-mail : contact@jandard.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 900 511 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	9	13/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/04/2026 15:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.